



## Durée :

12 mois.

## Planning/Alternance :

1 journée/semaine au centre ICF et le reste du temps en entreprise.

## Prérequis :

Sans

## Méthodes mobilisées :

Formation en présentiel, méthode active et participative, accompagnement.

## Modalités et délai d'accès :

Dossier scolaire–CV + Lettre de motivation.

Tests – entretien avec le responsable pédagogique.

A réception du dossier ou cv, entretien organisé sous 2 jours ; décision de la préadmission sous 2 jours après entretien.

**Les inscriptions sont ouvertes de 1<sup>er</sup> mars 2025 au 31 Août 2025.**

**Les dates de formation sont du 9 septembre 2025 au 8 septembre 2026.**

**Admission après signature du contrat d'alternance dans la limite de 12 places disponibles.**

**ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.**

## Débouchés – métiers visés :

Auxiliaire de vie, assistant de vie, assistant ménager, agent à domicile, garde d'enfant à domicile, garde à domicile.

## Poursuite d'études :

Suite à cette formation, des passerelles sont possibles pour une poursuite d'étude sur un niveau de qualification supérieur ou transverse dans le secteur :

« Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile »

## Conditions tarifaires :

Formation prise en charge et rémunérée en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.

Possibilités d'autofinancement, nous contacter

## Informations complémentaires :

[contact@icf-atlantique-nantes.com](mailto:contact@icf-atlantique-nantes.com)

02-28-25-45-68

Mise à jour : Novembre 2024

# TP ADVF

RNCP 37715

## Objectifs :

Dans le respect du cadre de la prestation et des limites de ses fonctions, l'assistant de vie aux familles contribue au bien être de toute personne (enfant, famille, personne âgée, personne ou enfant en situation de handicap, personne en convalescence ou souffrant d'une maladie) ayant besoin d'aide pour les actes essentiels du quotidien de façon régulière ou ponctuelle. Il entretient le logement et le linge et assure la garde d'enfants à domicile. Il adopte une posture professionnelle appropriée avec bienveillance et empathie. Il communique avec la personne de façon adaptée et respectueuse de ses habitudes, de ses choix et de ses souhaits. Il travaille dans le souci d'optimiser la qualité de son intervention, d'assurer la satisfaction de la personne et de lui apporter un service personnalisé.

## Contenu pédagogique :

### 1. Entretien le logement et le linge d'un particulier

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.
- Entretien le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.
- Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

### 2. Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

- Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage.
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.
- Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social.
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer. Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas. Adapter son intervention à la personne en situation de handicap.

### 3. Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

- Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant.
- Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant.
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités.
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

## Modalités d'évaluation (examen ponctuel) :

### Mise en situation professionnelle : 01 h 15 min

Le candidat tire au sort un sujet. Le sujet comporte les informations nécessaires pour une première intervention au domicile d'une personne.

L'épreuve se déroule en trois temps :

- pendant 5 minutes, le candidat prend connaissance du sujet
- pendant 60 minutes, il assure l'intervention auprès de la personne
- pendant 10 minutes, il commente son intervention

### Entretien technique : 00 h 50 min

L'entretien technique a lieu à l'issue de la mise en situation.

Il comporte deux parties :

- pendant 25 minutes, le jury questionne le candidat sur les connaissances nécessaires pour adapter son intervention à la personne en situation de handicap
  - pendant 25 minutes, le jury questionne le candidat au sujet de l'intervention auprès de l'enfant et lui demande de réaliser un geste technique en lien avec la prise en charge d'un enfant en bas âge.
- Le jury s'appuie sur un guide d'entretien.

### Entretien final : 00 h 15 min

**Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 20 min**

